

DEPARTEMENT
du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT
de Boulogne-sur-Mer

Canton de Boulogne-sur-Mer-1

VILLE DE WIMILLE

WIMILLE, le 7 avril 2021

Le Maire de WIMILLE
Président du Centre Communal
d'Action Sociale

Madame, Monsieur et Cher (ère) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale qui aura lieu en Mairie, le jeudi 15 avril 2021 à 18h30.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 mars 2021
- Compte administratif 2020,
- Compte de gestion du receveur,
- Affectation du résultat 2020,
- Budget primitif 2021,
- Suivi analyse des besoins sociaux,
- Dossiers d'aide facultative,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur et Cher (ère) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,
Président du C.C.A.S.

Antoine LOGIÉ

P.J. : Procuration

Compte rendu de la réunion du 02/03/2021

Notice explicative de synthèse

Compte administratif 2020

Budget primitif 2021

Synthèse du compte de gestion au regard du compte administratif 2020

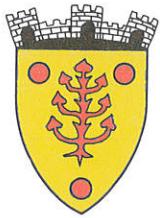
PROCURATION

Je soussigné(e) empêché(e) d'assister à la réunion de la Commission du C.C.A.S du **jeudi 15 avril 2021 à 18h30**, donne pouvoir et procuration à pour prendre toutes décisions en mon nom et signer les documents qui seront soumis à la signature des membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action, Sociale au cours de cette séance.

Fait à WIMILLE, le

Le Mandant

Le Mandataire



VILLE DE WIMILLE

WIMILLE, le 7 avril 2021

DEPARTEMENT
du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT
de Boulogne-sur-Mer

Canton de Boulogne-sur-Mer-1

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 02 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux mars, à dix-huit heures trente, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis, à la mairie, suivant une convocation en date du lundi 22 février 2021.

Étaient présents : A. LOGIÉ, C. BEAUMONT, S. CALON, V. GUILLOUARD, M. LEFEBVRE, S. LEROY, J-L RAVIART, H. TIERTANT, C. WALLEZ Formant la majorité des membres en exercice, soit	9/13
Étaient absents excusés avec procuration : C. DEBATTE (procuration à A. LOGIÈ), B. DEBORD (procuration à H. TIERTANT), S. VANHOUTTE (procuration à M. LEFEBVRE), Soit	3/13
Était absent : J. SORET Soit	1/13

Président de séance : Monsieur Antoine LOGIÉ, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Morgan HENNION.

Il a été procédé à l'appel. 9 membres sont présents. 3 membres sont absents avec procuration. 1 membre est absent. Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 18h30.

VOIR DOCUMENTS ANNEXES.

Approbation du compte rendu de la réunion de la commission administrative du CCAS du 21 décembre 2020

Monsieur le Président expose le compte rendu de la réunion de la Commission Administrative du CCAS du 21 décembre 2020.

Il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Approbation du compte rendu de la réunion de la commission administrative du CCAS du 22 janvier 2021

Monsieur le Président expose le compte rendu de la réunion de la Commission Administrative du CCAS du 22 janvier 2021.

Il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapport d'orientations budgétaires 2021

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur HENNION qui expose les éléments déterminants à prendre en considération pour organiser le débat.

Monsieur Jean-Luc RAVIART s'étonne que la Commune baisse la subvention de participation au CCAS, alors que la situation socio-économique actuelle est difficile.

Monsieur le Maire l'informe que si la participation devait ne pas suffire, une décision modificative de budget est toujours possible et à ce à n'importe quel moment.

Après délibération, la Commission Administrative du CCAS à la majorité des membres présents ou représentés dont 1 abstention décide de diminuer les prestations qui ont été accordées jusqu'à présent et estime qu'il y aura lieu de solliciter une subvention du Conseil Municipal à hauteur de 40 000,00 € pour équilibrer le budget de l'exercice 2021 et faire fonctionner les différents services.

Appel à projet du conseil départemental : dispositif référent solidarité n° 2021-01022.

Le Département a organisé de façon différente l'accès au dispositif Référent Solidarité. Désormais une demande de subvention en ligne doit être déposée, remplaçant la CPO précédente.

Pour l'année 2021, 25 places d'accompagnement sont proposées. Le financement total de l'opération est estimé à un montant maximum de 9 920,80 €.

La subvention du Département est estimée à 4 000 €, répartis comme suit :

Pour la part quantitative, un montant maximum fixé à 60 %, soit 2 400 € ;
Pour la part qualitative, un montant maximum fixé à 40 %, soit 1 600 €.

Il a été adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Convention RGPD EDF.

Le C.C.A.S de Wimille est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment par le soutien aux familles dans leurs dépenses d'énergies.

EDF est un acteur reconnu en matière de lutte contre la précarité énergétique. Il est engagé depuis 30 ans dans des actions de solidarité en faveur des publics fragilisés et des clients démunis. Cet engagement se traduit non seulement par une action de terrain auprès des collectivités territoriales à travers le Fonds de Solidarité Logement (ci-après « FSL »), mais également par des partenariats nationaux comme locaux destinés à lutter contre la précarité énergétique.

La convention a été adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

AIDES FACULTATIVES

Demande de secours pour l'attribution de bons alimentaires

Trois dossiers d'aide facultative ont été déposés au CCAS concernant l'attribution de bons alimentaires.

Au vu des informations présentées dans les dossiers individuels des demandeurs, la Commission Administrative du CCAS à l'unanimité des membres présents ou représentés décide l'attribution de bons alimentaires aux chômeurs et bénéficiaires du RSA :

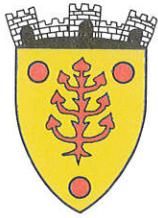
- dossier n° 1 : avis défavorable
- dossier n° 2 : avis favorable pour 6 mois en 2^{ème} catégorie
- dossier n° 3 : avis favorable pour 6 mois en 2^{ème} catégorie

La séance est levée à 19 heures 15.



Le Président,

Antoine LOGIÉ.



VILLE DE WIMILLE

DEPARTEMENT
du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT
de Boulogne-sur-Mer

Canton de Boulogne-sur-Mer-1

RÉUNION DU C.C.A.S. DU JEUDI 15 AVRIL 2021

NOTICE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

1.	Approbation du compte-rendu de la réunion du 02 mars 2021 ...	Page 1
FINANCES		
2.	Compte administratif 2020 Compte de gestion du Receveur pour l'année 2020 Affectation du résultat 2020	Page 1
3.	Budget primitif 2021	Page 2
4.	Suivi de l'analyse des besoins sociaux	Page 2
AIDES FACULTATIVES		
4.	Demande de bons alimentaires.....	Page 2
5.	Demande de cantine scolaire	Page 2

1. COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.C.A.S. DU 02 MARS 2021.

Il est proposé à la Commission Administrative du C.C.A.S. d'adopter le compte rendu ci-joint.

FINANCES

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2020. COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR. AFFECTATION DU RESULTAT.

La présentation du compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		95 654,76 €		31 839,14 €	0,00 €	127 493,90 €
Part affectée à investiss					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	176 887,17 €	195 633,11 €	25 600,00 €	0,00 €	202 487,17 €	195 633,11 €
Totaux	176 887,17 €	291 287,87 €	25 600,00 €	31 839,14 €	202 487,17 €	323 127,01 €
Résultat de clôture		114 400,70 €		6 239,14 €		120 639,84 €
Besoins de financement Excédent de financement		6 239,14 €		6 239,14 €		
Restes à réaliser DEPENSES Restes à réaliser RECETTES		0,00 €		0,00 €		
Besoins total de financement Excédent total de financement		0,00 €				

La CA du CCAS constate les identités de valeur avec les indications du **compte de gestion** relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

**Décide d'affecter comme suit
l'excédent de fonctionnement**

0,00 €
114 400,70 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Voir les deux documents joints.

3. BUDGET PRIMITIF 2021.

Voir document joint.

4. SUIVI DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX.

Information sur le déroulé du projet.

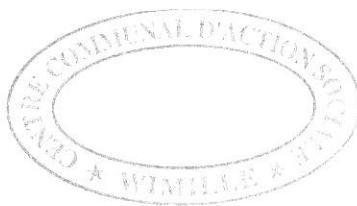
AIDES FACULTATIVES**5. DEMANDES DE BONS ALIMENTAIRES.**

Les éventuels dossiers seront étudiés en réunion.

6. DEMANDES DE CANTINE SCOLAIRE.

Les éventuels dossiers seront étudiés en réunion.

WIMILLE, le 7 avril 2021



Le Président,


Antoine LOGIÉ.

**SYNTHESE DU COMPTE DE
GESTION AU REGARD
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		31 839,14	
Tirées de recette émises (b)		279 754,76	
Réductions de tirées (c)		196 395,42	
Recettes nettes (d = b - c)		762,31	
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	31 839,14	279 754,76	
Mandats émis (f)	25 600,00	176 887,17	
Annulations de mandats (g)	25 600,00	176 887,17	
Dépenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	25 600,00	18 745,94	
(h - d) Déficit		6 854,06	

72400 - CCAS DE WINTILLE

Réultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	31 839,14				
Fonctionnement	95 654,76				
TOTAL I	127 493,90				
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III	127 493,90				
TOTAL I + II + III	127 493,90				
			- 6 854,06		
				- 6 854,06	
					120 639,84

Exercice 2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre communal d'action sociale - C.C.A.S. -WIMILLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26620894100036

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'OUTREAU

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget du CCAS (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Code INSEE 62894	C.C.A.S. -WIMILLE Budget du CCAS	CA 2020
I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :		0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		
Potentiel fiscal et financier (1)		
Fiscal		Valeurs par hab. (population DGF)
0,00	0,00	0,00
		0,00
Informations financières – ratios (2)		Valeurs
		Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2 Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4 Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5 Encours de dette/population	0,00	0,00
6 DGF/population	0,00	0,00
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	18,92 %	0,00 %
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	104,03 %	0,00 %
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	176 887,17	G	195 633,11
	Section d'investissement	B	25 600,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	95 654,76 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	31 839,14 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	202 487,17	= G+H+I+J	323 127,01
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	6 239,14	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	6 239,14	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	176 887,17	= G+I+K	291 287,87
	Section d'investissement	= B+D+F	31 839,14	= H+J+L	31 839,14
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	208 726,31	= G+H+I+J+K+L	323 127,01

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	6 239,14
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
12	Opération d'équipement n° 12	6 239,14	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	139 426,38		139 426,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	33 469,07		33 469,07
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 991,72		3 991,72
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		176 887,17	0,00	176 887,17
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	25 600,00	25 600,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	25 600,00	25 600,00
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 776,66		2 776,66
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	34 546,56		34 546,56
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	54 000,00		54 000,00
75	Autres produits de gestion courante	75 700,33	0,00	75 700,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 009,56	25 600,00	28 609,56
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		170 033,11	25 600,00	195 633,11
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				95 654,76

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				31 839,14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	186 400,00	139 426,38	0,00	0,00	46 973,62
604	Achats d'études, prestations de services	30 000,00	34 070,02	0,00	0,00	-4 070,02
60611	Eau et assainissement	800,00	231,26	0,00	0,00	568,74
60612	Energie - Electricité	5 000,00	4 828,09	0,00	0,00	171,91
60623	Alimentation	2 000,00	44,49	0,00	0,00	1 955,51
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	2 717,42	0,00	0,00	282,58
611	Contrats de prestations de services	1 100,00	1 311,60	0,00	0,00	-211,60
6132	Locations immobilières	48 000,00	43 177,68	0,00	0,00	4 822,32
6135	Locations mobilières	300,00	329,29	0,00	0,00	-29,29
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	743,16	0,00	0,00	-743,16
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	393,35	0,00	0,00	19 606,65
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	660,34	0,00	0,00	339,66
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	862,60	0,00	0,00	137,40
6182	Documentation générale et technique	500,00	412,94	0,00	0,00	87,06
6228	Divers	8 600,00	7 264,29	0,00	0,00	1 335,71
6232	Fêtes et cérémonies	45 100,00	27 782,02	0,00	0,00	17 317,98
6248	Divers	800,00	744,00	0,00	0,00	56,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	23,83	0,00	0,00	476,17
6257	Réceptions	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	13 800,00	0,00	0,00	-800,00
63513	Autres impôts locaux	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	51 670,00	33 469,07	0,00	0,00	18 200,93
6331	Versement de transport	550,00	293,86	0,00	0,00	256,14
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	250,00	117,58	0,00	0,00	132,42
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	450,00	305,69	0,00	0,00	144,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	200,00	70,44	0,00	0,00	129,56
64111	Rémunération principale titulaires	29 000,00	18 159,35	0,00	0,00	10 840,65
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	300,00	211,13	0,00	0,00	88,87
64118	Autres indemnités titulaires	6 000,00	3 253,46	0,00	0,00	2 746,54
64131	Rémunérations non tit.	7 000,00	1 329,32	0,00	0,00	5 670,68
64138	Autres indemnités non tit.	100,00	132,84	0,00	0,00	-32,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 660,00	7 385,59	0,00	0,00	-2 725,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 500,00	986,63	0,00	0,00	513,37
6455	Cotisations pour assurance du personnel	500,00	286,28	0,00	0,00	213,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	80,00	0,00	0,00	-80,00
6478	Autres charges sociales diverses	660,00	432,90	0,00	0,00	227,10
6488	Autres charges	500,00	424,00	0,00	0,00	76,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 684,76	3 991,72	0,00	0,00	36 693,04
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	13,84	0,00	0,00	-13,84
6562	Aides	35 684,76	3 576,10	0,00	0,00	32 108,66
6568	Autres secours	2 000,00	400,00	0,00	0,00	1 600,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,78	0,00	0,00	-1,78
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		278 754,76	176 887,17	0,00	0,00	101 867,59
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		279 754,76	176 887,17	0,00	0,00	102 867,59
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	279 754,76	176 887,17	0,00	0,00	102 867,59
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.